

**Master domaine Sciences humaines et sociales,
Mention « Savoirs en société »**

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conceptions d'enquêtes dans les domaines de la santé, de l'action sociale et de l'environnement
- Traitement de données dans les domaines de la santé, de l'action sociale et de l'environnement
- Rédaction de rapports sur l'état des lieux dans les domaines de connaissance et sur la prospective
- Elaboration de supports pédagogiques pour l'information et la communication scientifique
- Gestion et organisation de fonds d'archive
- Gestion et organisation de collections patrimoniales de musée ou de bibliothèque
- Assistance à l'élaboration de politiques publiques de l'environnement, de la santé ou de la culture scientifique
- Elaboration de politiques publiques de recherche et d'enseignement supérieur

2. Référentiel de compétences

- Mobiliser une vision générale de l'histoire des sciences et des techniques à diverses époques et dans diverses régions du monde
- Développer une appréhension synoptique de l'ensemble des enjeux environnementaux à l'échelle locale et à l'échelle globale
- Maîtriser le panorama des recherches les plus contemporaines en sciences sociales pour concevoir un programme de recherche ambitieux
- Analyser l'articulation entre politiques publiques de santé et questions sociales
- Articuler les connaissances de disciplines académiques diverses pour élaborer un programme de recherche interdisciplinaire
- Concevoir des protocoles et des questionnaires permettant d'appréhender l'espace social dans sa complexité
- Collecter des données d'enquête et de terrain en vue de les agréger et d'en faire ressortir les tendances lourdes
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.